

« Distributeurs et agriculteurs, passer d'adversaires à partenaires »

Présidente du plus grand syndicat d'agriculteurs, Christiane Lambert estime, dans une tribune au « Monde », que la grande distribution ne doit plus pouvoir leur imposer des prix sans cesse plus bas.

TRIBUNE. La récente tribune de Michel-Edouard Leclerc (Le Monde du 22 juillet) est une nouvelle provocation. Depuis plus de trente ans, le leitmotiv de M. Leclerc est la recherche du prix toujours plus bas, pour être leader de la grande distribution en France. Force est de constater qu'il a réussi mais à quel prix ! En imposant des négociations commerciales tyranniques à ses fournisseurs, il a mis à genoux des centaines d'entreprises. Et nous agriculteurs, avons subi le contrecoup direct : l'effondrement des prix de nos produits.

Depuis les années 1960 et l'avènement de la grande distribution, le pouvoir d'achat des consommateurs a été érigé en priorité absolue, avec l'assentiment des pouvoirs publics. Concentrant jusqu'à 83 % de la distribution alimentaire dans les années 2000, les grands distributeurs ont conquis un pouvoir sans partage.

L'Etat a tenté de réguler par des lois successives depuis 1986 (six au total) mais l'ingéniosité des juristes a permis d'asseoir une domination absolue. Deux dates sont déterminantes : en 2008, la Loi de modernisation de l'économie confie à la grande distribution la conduite des relations commerciales ; puis, en 2014, les grandes enseignes fusionnent afin, disent-elles, d'optimiser l'approvisionnement.

Le dogme du prix bas

Passant de 8 à 4, elles pèsent 92 % des achats en 2016 et se livrent une guerre fratricide. Le dogme du prix bas imposé à toutes est tueur de fournisseurs, tueur de paysans ! Et la surenchère est sans limite, puisque Leclerc a installé une centrale d'achat européenne à Bruxelles avec un partenaire allemand afin de négocier encore plus âprement.

Pour tenir face à des prix en baisse, nous avons fait des efforts de productivité énormes dans nos fermes. Nous avons investi dans des équipements et bâtiments capables de garantir les obligations réglementaires et de surcroît de répondre aux attentes de tous ordres : sanitaire, environnement, traçabilité, bien-être animal, signe de qualité, cahier des charges. L'excellence de notre agriculture et du secteur agroalimentaire a été soulignée par l'Agence nationale santé environnement et sécurité au travail. Lors du lancement des Etats Généraux de l'Alimentation, les progrès des agriculteurs et des industriels agroalimentaires, ont été unanimement soulignés. L'excellence de notre agriculture et du secteur agroalimentaire a été soulignée par l'Agence nationale santé environnement et sécurité au travail. Ce n'est pas le moment de nous enfermer dans des choix binaires trop réducteurs. Au pays des 1 000 fromages et vins, il y a 1 000 modèles, qui peuvent et doivent coexister.

Sortir de ce système destructeur imposé par les tenants du « quiestle-moinscher.com » et des comparateurs de prix publiés pleine page dans

la presse, c'est admettre que ce modèle va dans le mur, et qu'il est destructeur d'emplois, d'entreprises, d'avenir !

Pour un partenariat gagnant-gagnant

Aller plus loin, diversifier encore davantage, monter en gamme, les agriculteurs y sont prêts, à condition que les prix imposés par les distributeurs ne soient plus tirés vers le bas et les efforts bafoués.

Alors, osons le sursaut en cherchant des solutions ensemble et non des boucs émissaires désignés de façon péremptoire ! Et ce, d'autant que 53 % des consommateurs affirment être prêts à payer plus cher pour des produits de qualité, selon une étude réalisée en 2016, les agriculteurs sont ceux qui ont le meilleur capital-confiance auprès des consommateurs (67 %), loin devant les distributeurs (40 %), d'après un autre sondage datant lui de 2015.

Les Etats généraux de l'alimentation seront utiles si l'esprit constructif qui a prévalu lors du lancement anime tous les acteurs, sans exception

Il est clair que la numérisation de l'économie et les comportements des clients, bouleversent le « modèle de distribution » et inquiètent les distributeurs. Mais, la revitalisation de l'offre alimentaire voulue par M. Leclerc pour résister à ces bouleversements induits par l'essor d'Amazon, Alibaba, Costco, le e-commerce, la vente directe, et toutes les nouvelles formes de distributions dont les consommateurs sont friands, ne peut se faire en stigmatisant le « modèle agricole » et les agriculteurs. Il sait

très bien utiliser l'image des « Aliances locales » dans ses publicités alors qu'elles représentent moins de 5 % de ses volumes commercialisés. Il faudrait toucher davantage de producteurs français et renforcer les contrats gagnant-gagnant afin de partager les bénéfices.

Alors oui, les Etats généraux de l'alimentation seront utiles si l'esprit

constructif qui a prévalu lors du lancement anime tous les acteurs, sans exception. Il faut raisonner en filière, d'une part répondre aux attentes des clients, d'autre part valoriser les produits avec un juste prix aux agriculteurs. C'est le premier atelier du premier chantier, ce qui rassurera M. Leclerc.

Pour construire les filières de pro-

duction, transformation, distribution de demain, il faut retrouver le chemin du dialogue pour partager des orientations d'avenir. Un sursaut urgent s'impose, la FNSEA a tendu la main à tous les acteurs économiques et associatifs. Certains ont dit banco ! Nous vous espérons à nos côtés, M. Leclerc. ■

